

L'ÉCHO DU MONÊTIER

Le Journal Municipal - www.monetier.com

#6

ETE
2023





Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous par le sixième bulletin municipal de notre mandature.

Voilà maintenant 3 ans que vous nous avez témoigné votre confiance avec un programme ambitieux, mais néanmoins réaliste, que nous suivons malgré tous les évènements et les crises inédites qui font maintenant partie de notre quotidien.

Comme vous pourrez le découvrir en parcourant ce nouveau bulletin, les aménagements de notre commune se poursuivent et nos projets prennent corps. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes de tous les services de la Mairie pour leurs engagements et leurs disponibilités ainsi que les administrés qui bénévolement participent à la dynamique de notre commune.

Néanmoins, nous sommes confrontés, comme la plupart des employeurs, à des difficultés de recrutement pour tous nos services... l'équation entre un service public performant et disponible, avec les postes non pourvus accompagnés d'un turn-over important, est difficilement résolvable et nous met quelques fois en difficultés.

La bonne saison d'hiver qui vient de se terminer pourrait nous donner un aperçu des futures saisons, avec un mois de janvier dynamique au niveau de la fréquentation et de l'enneigement mais une fin de saison qui a fondu comme neige au soleil (au niveau de la fréquentation), raccourcissant d'autant la durée de la saison hivernale.

Il est important de réfléchir rapidement à un renforcement commercial et de la fréquentation du printemps et de l'automne, gage de stabilité économique et de pérennité pour nos emplois et nos activités.

Ainsi, tous nos projets économiques à venir ou en cours sur la commune, qu'ils soient portés par nous ou d'autres collectivités, vont dans ce sens-là :

La construction du refuge du Clot des Vaches, le réaménagement de l'espace romano irlandais aux Grands Bains, le projet immobilier du « Hamo », la Via Guisane (SIVM Serre Chevalier), la piste cyclable du Lautaret (Conseil Départemental), l'aménagement du col du Lautaret (Conseil Départemental) l'agrandissement du camping, les villages d'alpinisme (Agence de Développement des Hautes-Alpes)... .

Tous les aménagements courants et les travaux ne sont pas oubliés pour autant, ainsi que la problématique du logement de la population : vous les retrouverez dans les pages suivantes.

Comme j'ai déjà pu l'écrire en préambule d'une autre édition de ce bulletin, le contexte sociétal évolue et la remise en question permanente des décisions (à tous les niveaux de l'Etat) dans une démarche de défiance très souvent irrespectueuse des instances et de ses représentants nous pousse à revoir certaines méthodes. Néanmoins nous continuons à croire que le dialogue et l'écoute réciproque reste le meilleur moyen de désamorcer les incompréhensions et les conflits naissants.

Toute l'équipe du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous des mois d'été et d'automne les plus agréables possibles.

Jean-Marie REY

Maire du Monêtier-les-Bains

*Vice-Président de la Communauté de Communes
du Briançonnais délégué au Développement*

Économique et à l'Agriculture

Président du SIVM de Serre-Chevalier

P3/ RETOUR SUR L'HIVER 2022/23

P4/ BILAN DE L'HIVER
DE L'OFFICE DE TOURISME

P4/ BILAN DE L'HIVER
SCV DOMAINE SKIABLE

P5/ BILAN DE L'HIVER
DE PRO SERRE CHE

P6-7/ LES GRANDS BAINS

P8/ LE BUDGET

P9/ LES TRAVAUX

P10-11/ LES 50 ANS
DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

P12-14/ LES PROJETS

P15/ LE SIVM

P16-19 / INFOS DU VILLAGE

P20/ LES FESTIVITÉS

P21/ LE CCAS

P22/ VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

P23/ LE PERSONNEL COMMUNAL
ÉTAT CIVIL

Mairie du Monêtier-les-Bains

Place Novalesse 05220 Le Monêtier-les-Bains
Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com
communication@monetier.com

Directeur de publication : Jean-Marie REY

Rédaction : Mairie du Monêtier-les-Bains

Crédits photos : Willy Camus, La Grande Trace,
Mairie du Monêtier-les-Bains, Ecole du Monêtier-
les-Bains, Daniel Castello, OT Serre Chevalier
Vallée Briançon

Couverture : L'Aiguillette du Lauzet

Conception : Caly Graff Embrun - 06 33 63 75 80

Impression : Imprimerie Recto Verso - Embrun
04 92 43 00 89

Périodicité : semestrielle

Tirage : 1000 exemplaires / été 2023

Retour sur l'hiver 2022/23



La cérémonie des vœux des maires de la vallée de la Guisane

Les maires de la vallée de la Guisane se sont réunis lors d'une cérémonie commune le 17 janvier dernier pour présenter leurs vœux aux habitants des 3 communes.

La cérémonie s'est poursuivie en musique autour d'un cocktail dinatoire.

Rendez-vous en janvier 2024 à La Salle les Alpes !



Alpi Serre-Che by la Grande Trace

Cette course de ski alpinisme organisée dans le Briançonnais, au départ du Monétier-les-Bains s'est déroulée le 8 janvier. La météo a été capricieuse mais des coureurs de niveau international étaient au rendez-vous.

Les organisateurs travaillent déjà sur l'édition 2024 et sur une surprise pour l'édition 2025 !

Ultime Glisses - Pop Song Live

Le samedi 15 avril, après la journée du Grand Déstockage des commerçants, le Pop Song Live a clôturé la saison de ski de Serre Chevalier. La Radio Imagine s'est installée sur le front de neige de Pré Chabert pour un concert festif avec des artistes nationaux : Yanns, Pierre de Maere, Philippine Lavrey... Merci à l'Office de tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon et à l'association Serre Che Pro pour avoir organisé ce temps fort de fin de saison que nous espérons revoir.





Bilan de l'hiver de l'office de tourisme

HIVER 2023 : UNE SAISON BONNE ET ... CONTRASTÉE

Alors que beaucoup de massifs en France et en Europe ont souffert d'un manque d'enneigement marqué, la vallée de Serre Chevalier a bénéficié de très belles conditions et ce, dès l'ouverture en décembre.

Ainsi, toute la première partie de cet hiver 2022/2023 a enregistré une fréquentation globalement à la hausse, tout particulièrement sur le mois de janvier où les clientèles étrangères ont fait leur grand retour. La météo, avare de précipitations mais très ensoleillée pendant plus d'un mois, a également contribué à la bonne fréquentation des week-ends.

Les résultats sur les vacances d'hiver ont été pénalisés par une première semaine où seule la zone A était présente et sans l'apport de marchés étrangers. Les belles semaines qui ont suivi, intenses, ne pouvaient alors contrebalancer ce manque à gagner.

A partir du début mois de mars, la vallée enregistre un tassement puis un net recul de sa fréquentation, alors que, là encore, le domaine skiable offrait une skiabilité très appréciable. Que ce soient les clientèles étrangères via le tour-operating, les propriétaires et les fidèles du Sud ou d'ailleurs, l'appétence pour le ski ne semblait plus au rendez-vous. Un constat frustrant pour nous tous, alors que cette période d'inter-vacances a pu constituer par le passé une période appréciable.

Puis, malgré un week-end de Pâques favorable, la fin de saison a prolongé cette tendance peu tonique, renforcée par des tensions sociales, avec des grèves, des pénuries d'essence.

Au global, cette saison présente un volume de nuitées équivalent à l'année dernière qui fut un bon millésime, avec 1 557 100 nuitées (-0,4% / N-1).

Côté produit ski, les « journées skieurs », baromètre du niveau de consommation de nos clients, repart à la hausse, avec un +1%.

C'est aussi l'hiver du retour confirmé des étrangers, avec britanniques, belges et italiens sur le podium. L'ensemble de ces clientèles cassent de nouveau la barre des 20% des nuitées en hébergements professionnels sur la saison (20,5%), un bon point là encore.

Cette saison a donc confirmé des fondamentaux bien connus : l'impact prévisible des calendriers de vacances scolaires mais aussi la force du produit Serre Chevalier aux temps forts de l'hiver.

Elle a aussi montré que le contexte extérieur à la vallée peut largement redistribuer les cartes, quelle que soit la qualité de « notre produit » : discours des médias sur la neige et le ski, inflation et contexte social, nouvelles tendances de consommation...

Ces constats et tendances viennent alimenter l'approche de la saison d'hiver prochaine, pour une offre adaptée et une promotion toujours plus agressive.

David CHABANAL

Directeur de l'Office de Tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon

Bilan de l'hiver SCV domaine skiable

Après une année de fermeture et une saison 2022 qui avait commencé sous Pass Sanitaire, nous espérons vivre une saison « normale ».

C'était sans compter, ni sur l'intervention de la Cour des Comptes au sujet des tarifs spéciaux, ni sur la flambée des prix de l'électricité (multiplié par 6 en 2 ans et par 3 en 1 an).

Les décisions qui ont été prises avec nos concédants au regard de l'illégalité de certains tarifs dits « spéciaux » n'ont pas toujours été comprises et souvent mal vécues, ce qui est compréhensible.

La tension sur le coût et la disponibilité de l'énergie nous a obligés à répercuter une partie de cette augmentation sur les clients du domaine.

Nous avons également dû répondre aux appels à la sobriété lancés par le Gouvernement.

Au regard de ces contraintes, le bilan de la saison comporte de nombreux points positifs avec cependant quelques motifs d'inquiétude.

Malgré l'évolution inéluctable du climat, cet hiver nous a amené de la neige naturelle en quantité, certes faible, mais au bon moment, ainsi que deux périodes de froid assez marquées, permettant de produire de la neige de culture dans de bonnes conditions.

Malgré l'augmentation du prix des forfaits liée à celui de l'électricité, les skieurs sont revenus en nombre en début de saison, avec le grand retour de la clientèle étrangère.

La clientèle française a également répondu présente en février.

Le bilan mitigé de cette période est à mettre sur le compte du calendrier des vacances scolaires.

Malheureusement, dès le milieu du mois de mars, la fréquentation a fortement chuté, comme l'année dernière.

L'avance en journées skieurs a fondu comme neige au soleil et nous terminons la saison avec un nombre de journées skieurs en très légère hausse (+1%), ce qui ne permet pas de rattraper le retard pris l'année dernière (-9 %).

En conclusion, nous sommes rassurés sur l'appétence des clients français et étrangers pour le ski ainsi que sur la possibilité pour un domaine comme le nôtre de résister au changement climatique encore un certain temps.

Par contre, le raccourcissement des saisons doit nous inquiéter collectivement.

Il sera en effet de plus en plus difficile d'amortir les investissements colossaux réalisés et restant à réaliser sur des périodes de fréquentation de plus en plus courtes.

Patrick ARNAUD

Directeur général de SCV Domaine Skiable

Bilan de l'hiver de Pro Serre Che

La saison d'hiver 2022/2023 s'est terminée le 16 avril et le 15 a eu lieu, comme l'an passé sur le front de neige du Monêtier-les-Bains à Pré Chabert, le Grand Déstockage de fin de saison de Serre Chevalier Briançon, que nous avons organisé encore cette année avec le soutien de L'OTISC dans le cadre du Week -End "ULTIM GLISS". Le succès de l'an passé a été largement reconduit ce printemps malgré les conditions météo difficiles..



Au-delà des réunions concernant le bilan de la saison tenues dans chaque commune, nous tenions à vous faire partager quelques-unes de nos impressions.

Cette saison d'hiver s'est déroulée de manière satisfaisante sur le plan de l'activité économique : les touristes et les résidents secondaires ont répondu présents et tous les acteurs économiques ont bien travaillé cet hiver. L'abondance de la neige en début de saison, à la différence de nombreuses autres stations, a apporté un supplément de clientèle particulièrement bienvenu au cours du mois de janvier. Tout au long de la saison la présence des clients étrangers a été plus visible ; ce bon niveau d'activité est à mettre au crédit de l'Office de Tourisme qui, malgré certaines incertitudes liées au contexte économique et social, a su attirer les clients, français comme étrangers.

Le point noir reste l'accessibilité de la station, compliquée cet hiver par l'absence des navettes pour Oulx et de dessertes de l'aéroport de Turin. Une situation dont les responsables indiquent aujourd'hui qu'elle devrait s'améliorer pour la saison prochaine.

Les clients skieurs ont largement apprécié la qualité des pistes, beaucoup nous ont fait part de leur satisfaction, même si les pointes de fréquentation de février justifieraient largement la réouverture de certaines pistes fermées ces dernières années.

Pour ce qui concerne les socio-professionnels, une amélioration de l'accueil dans les commerces a été ressentie et une majorité ont fait l'effort de rester ouverts jusqu'au 16 avril, malgré cette longue saison d'hiver. Au Monêtier, nombreux sont ceux qui ont regretté une date de fermeture de la station aussi précoce alors que la neige était encore bien présente.

En fin de saison, la fermeture partielle de certaines activités et du domaine, s'est accompagné de la réduction malheureuse du service des navettes dans la vallée. De manière générale, chacun constate la dégradation continue de ce service et la baisse de sa fréquentation depuis qu'il n'est plus gratuit pour

l'utilisateur. C'est un véritable point noir dans le parcours client, et un très important motif d'insatisfaction. Le rétablissement de la gratuité pour l'utilisateur est indispensable tant pour la facilité de circulation de la clientèle dans la station que pour la protection de l'environnement.

Nous souhaitons que cette saison d'été soit du même ordre en termes de fréquentation que l'an passé, portée par la promotion de la station faite à l'occasion des grands événements cyclistes de l'an dernier. Nous en ferons le bilan en temps voulu.

L'Association Pro Serre Che reste à votre écoute pour améliorer la satisfaction de nos touristes et résidents secondaires, au profit de l'emploi et de la production de richesses collectives.



L'HIVER 2022/2023 : Les Grands Bains au beau fixe

➤ La saison en chiffres :

139 675 entrées comptabilisées entre décembre 2022 et mai 2023. A dates égales, c'est une progression de 10% par rapport à l'année précédente. Cette hausse remarquable s'explique par un contexte d'enneigement favorable à la vallée de la Guisane sur la période de Janvier en comparaison aux Alpes du nord mais également par l'augmentation de l'effectif de l'équipe du service Soins.

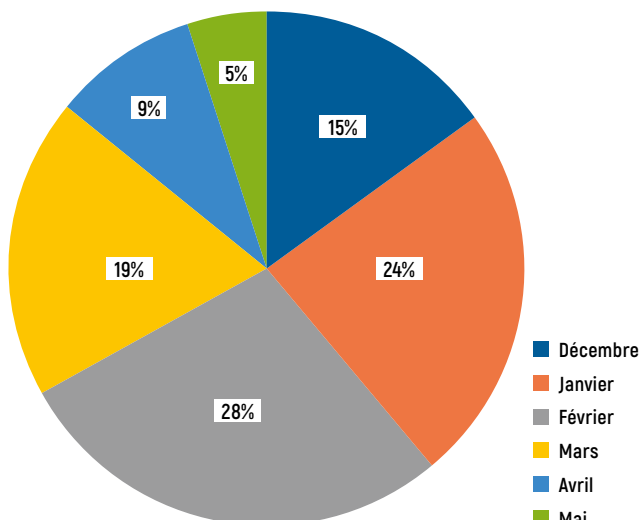
La décision d'une ouverture jusqu'au mois de mai, marquant la volonté d'une ouverture 4 saisons, est gagnante puisque la répartition du chiffre d'affaires après les vacances de février représente un tiers du chiffre d'affaires de l'hiver, le mois de janvier étant équivalent à un mois de février.

Ainsi, l'ouverture en mai a été un bon choix.

Les Grands Bains sont restés partiellement ouverts jusqu'au 21 mai et se sont ainsi positionnés comme la principale attraction touristique d'intersaison dans le Briançonnais. En moyenne, nous avons accueilli 580 clients par jour en mai, atteignant donc le seuil de rentabilité de l'établissement et répondant à une attente locale en termes d'activités de loisir.

Le budget de charges des Grands Bains a été respecté, permettant de dégager les fonds nécessaires aux travaux d'amélioration prévus (rénovation de la boutique et des bureaux (30k€ HT), et dans les périodes à venir celle du restaurant (80k€ HT), le remplacement de l'ascenseur (60k€ HT) et la refonte du système de détection incendie (100k€ HT)).

➤ C.A. HORS TAXES



FERMETURE TECHNIQUE :

Des vacances... mais pas pour tous !

La rénovation des bureaux et de la boutique occupent les équipes techniques des Grands Bains ce printemps. La boutique remplace l'accueil Wellness : elle sera ainsi plus centrale et de taille adaptée à l'offre toujours aussi variée de maillots de bains, produits de beauté et souvenirs. L'occasion de reprendre une partie des évacuations d'eau et de l'installation électrique. L'équipe s'est également consacrée à la maintenance du filtre n°2, au nettoyage des bassins et espaces de bains.

ROMANO IRLANDAIS :

Le projet de refonte est lancé.

La commune a retenu pour la maîtrise d'œuvre le groupement mené par le cabinet 107 Architecture, spécialiste des établissements aquatiques et notamment thermaux. L'avant-projet de rénovation sera validé cet été et les travaux sont prévus à partir de mars 2024 pour une ouverture à l'été 2025.

L'objectif : une offre de Spa indépendant haut de gamme, pour répondre à une clientèle en demande de prestations premium. De nouvelles expériences seront à découvrir, elles placeront l'établissement comme un incontournable du thermalisme français et européen.

L'identité du Monétier et la mise en valeur de la source d'eau chaude naturelle sont les fils rouges du projet.



L'EQUIPE DES GRANDS BAINS :

- 18** permanents
- 34** équivalents temps plein
- 22** métiers différents
- 08** services

► LE SAVIEZ-VOUS :
pourquoi la couleur de l'eau varie-t-elle ?

S'agissant d'une eau naturellement chaude, la couleur de l'eau aux Grands Bains varie tout au long de l'année.

Cette variation s'explique par une réaction chimique dont les variables sont les minéraux contenus dans l'eau, le taux de chlore et le taux de renouvellement de l'eau.

L'eau chaude des Grands Bains est issue du réchauffement en sous-sol d'eaux de surfaces. Lorsqu'elles s'infiltrent dans le sous-sol, les eaux se chargent en minéraux. Cette charge peut varier selon les précipitations (pluie, neige). Ainsi, l'eau est « teintée » par les minéraux, jamais exactement de la même couleur. La réaction chimique entre certains minéraux et le chlore impacte également la couleur de l'eau. Le taux de chlore dans l'eau est ajusté quotidiennement de manière à supprimer les risques sanitaires.

Enfin le taux de renouvellement de l'eau impacte la couleur : lors du filtrage, l'eau passe dans du sable qui retient certains minéraux. Plus l'eau est renouvelée et moins elle est filtrée : l'impact des minéraux sur la couleur est d'autant plus grand. Les bassins dépendent de système de filtration différents, ainsi, parfois les bassins n'ont pas tous la même couleur.

Quelle que soit la couleur de l'eau, celle-ci est contrôlée quotidiennement afin de supprimer tout risque sanitaire.

► CET ÉTÉ

LES GRANDS BAINS SERONT OUVERTS DU 17 JUIN AU 5 NOVEMBRE 2023.

DJ Party

Les soirées reprennent cet été ! Ambiance festive avec DJ les 26 juillet, 2-9 & 16 août de 20h30 à 23h00. A partir de 7 ans.

Cours de natation

Du 17 juillet au 20 août : 9h15 à 9h45 les lundi-mardi-jeudi-vendredi. 1 cours 18€ 4 cours sur la semaine 60€

Cours d'aquabike et aquagym

À partir du 8 juillet, les matins du lundi au samedi.

Nouveau : stages yoga & Bains

Du 21 au 23 juillet et du 28 au 30 juillet Pour se ressourcer le temps des vacances, nous proposerons cet été deux stages comprenant : 1 séance d'aquayoga, 2 séances de yoga et une entrée aux Grands Bains : 55€

Le budget

Le conseil municipal s'est réuni le 8 mars 2023 pour voter les budgets 2023. Avec 1 budget principal et 6 budgets annexes (Régie des Grands Bains, Camping des 2 Glaciers, Service de l'eau, Centre Communal d'Action Sociale, Régie des transports et Centrale électrique du Grand Tabuc), le montant total des crédits votés (fonctionnement + investissement) s'élève à 18 824 818,29€.

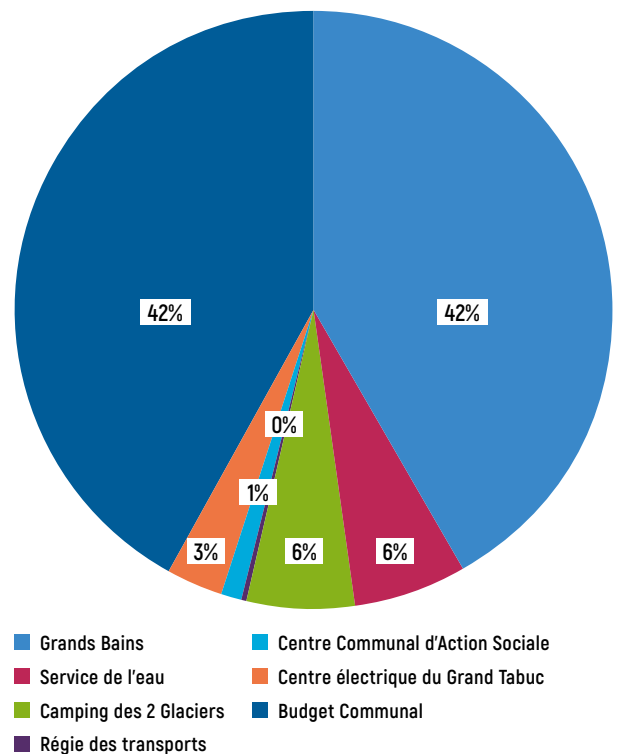
En section de fonctionnement, ces crédits permettront notamment de renforcer les services de la collectivité (centre aéré sous gestion communale, renforcement des équipes techniques, de la police municipale et création d'emplois saisonniers de médiateurs pastoraux) et de conforter le dynamisme des Grands Bains (recettes prévues supérieures à 4M€ dans la poursuite des bons résultats de 2022).

En section d'investissement, l'amélioration du cadre de vie et de nos infrastructures ainsi que la diversification des activités restent les axes majeurs de la politique de l'équipe municipale sont notamment prévus sur cet exercice :

- La création d'un parking à l'entrée du Lauzet, la poursuite de l'aménagement des trottoirs sur la route des Bains et de la rénovation de la voirie,
- L'amélioration énergétique de certains logements et bâtiments communaux,
- L'optimisation du matériel roulant,
- La fin de la réhabilitation de la rue de Ronde, le changement de l'aire de jeux de l'île du Moulin et la rénovation du chemin des tempes,
- La poursuite de l'aménagement d'un futur parking au pont de l'Alp par les études d'aménagement,
- Le lancement de la construction du refuge du Clot des Vaches,
- La poursuite des travaux d'amélioration aux Grands Bains (rénovation des locaux administratifs, construction d'un ascenseur) et le début des études pour l'aménagement de l'espace romano-irlandais,
- L'amélioration et la diversification de l'offre d'hébergement au camping municipal,
- La poursuite des efforts engagés dans l'amélioration du réseau d'eau potable (mise en place d'une télégestion, suite des études pour le raccordement du captage des fontêtes au hameau du Casset),
- Le démarrage des travaux du giratoire en entrée de ville côté Briançon.

Nos partenaires financiers et institutionnels sont d'ores et déjà saisis pour nous accompagner dans ce programme et nous savons pouvoir compter sur leur accompagnement. Les bons résultats de l'année 2022, le remboursement par le budget des Grands Bains de l'avance remboursable qui lui avait été consentie et les recettes propres d'investissement permettent à notre commune de s'engager sur un volume d'investissements conséquent.

➤ Répartition des crédits budgétaires Budgets primitifs 2023



➤ Focus sur les subventions aux associations

LA COMMUNE DU MONÉTIER-LES-BAINS APPORTE SON SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES ŒUVRANT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL OU DONT LES ACTIONS CONCERNENT NOTRE POPULATION :

ASSOCIATIONS	2023
AAPMA – Association Pêche Guisane Romanche	200.00 €
A.D.M.R.	300.00 €
Amicale du personnel communal	3 500.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 500.00 €
AREN – Etoile des Neiges	150.00 €
Ass. les Aiglons	18 000.00 €
Ass. Les Epis d'Or	4 000.00 €
Ass. Maîtres-Chiens d'avalanche	150.00 €
Ass. Ski Paradiz	720.00 €
Ass. Solidarité Handicapés du Pays Briançonnais	100.00 €
Comité de Foire	1 500.00 €
FNACA – anciens combattants d'Algérie	100.00 €
AMAC – Mutilés de guerre 05-Ubaye	100.00 €
Secours Catholique Alpes du Sud 04/05	150.00 €
La Casset Loppet	520.00 €
RASED des Garçons	250.00 €
Mémoire et patrimoine du Monétier	900.00 €
Le Quadrille du Tabuc	500.00 €
Les Lauzenins	500.00 €
Coopérative scolaire	3 496.00 €
TOTAL	37 156.00 €

Les travaux



➤ Les nouveaux jeux à l'île du moulin

Après 15 ans de bons et loyaux services, il est apparu nécessaire de remplacer les structures de jeux de l'île du moulin. Le groupement d'entreprises TRANSALP, basée à L'Albenc (38) et ASTIER, basée à Peyrins (26), a été retenue pour un montant de **144 910,44€**. En cours de finition, ces jeux, nous l'espérons, feront le bonheur de nos enfants.



➤ La rue de la Rotonde

Les travaux débutés à l'automne 2022 se sont terminés à la veille de l'été 2023. L'ensemble des réseaux et des revêtements de surface ont été repris permettant de mettre un terme à leurs dysfonctionnements répétés et constatés ces dernières années. Le remplacement de la fontaine au pied de la rue aura été l'occasion de plusieurs échanges, le résultat provisoire à l'aube de l'hiver dernier n'étant pas satisfaisant (tout le monde en aura convenu). L'habillage réalisé ce printemps permet de retrouver l'aspect de l'ancienne fontaine.

➤ Parking du Lauzet

Aménagement d'un parking avec une place handicapée à l'entrée nord du Hameau du Lauzet.



➤ Arrêt de bus Pont de l'Alp

Avec la collaboration de la commune (acquisition du foncier) et du département, la région PACA a réalisé des travaux au niveau des arrêts de bus du Freyssinet (mise aux normes) et a créé un nouvel arrêt au Pont de l'Alp qui vient temporairement remplacer celui du Lauzet dans le sens montant pour le bus desservant Grenoble. Ce nouvel arrêt permettra dès l'été 2024 une desserte du Pont de l'Alp par les navettes du réseau Altigo.

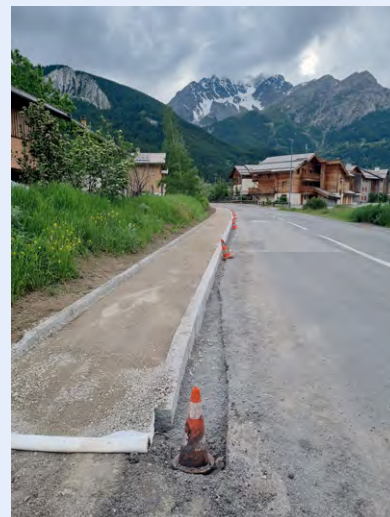


➤ Réaménagement de la mairie

Les services techniques de la mairie mènent depuis 3 ans un gros (et beau) travail de réaménagement des locaux administratifs de la mairie. Après le 1^{er} étage qui avait été laissé vacant par le trésor public et qui accueille désormais les ressources humaines, la comptabilité, les services extérieurs, la commande publique et les affaires juridiques, le secrétariat de direction et la direction générale des services ; les anciens locaux qui, pour ceux qui ont connu, abritaient la caisse d'épargne, hébergent désormais le bureau du Maire, dont l'ancien situé au rez-de-chaussée a laissé place à la salle d'attente pour l'accueil de la mairie. Le rez-de-chaussée fait désormais l'objet de ces travaux : vous avez sans doute pu visiter le nouvel accueil et/ou le bureau consacré à la délivrance des passeports/cartes d'identité ; le service urbanisme bénéficiera bientôt de locaux remis au goût du jour. La touche finale consistera à refaire une beauté à la cage d'escalier et aux circulations. Un grand merci aux services techniques pour la qualité de leur travail.

➤ Trottoirs Route des Bains

Afin de sécuriser la circulation piétonne entre la Route des Bains et la Zone Artisanale, la commune a continué d'aménager la Route des Bains par l'allongement des trottoirs existants pour un montant de **47 500€**.



Les 50 ans du Parc National des Ecrins

Après 3 années de "mission d'étude" et de discussions, le Parc national des Ecrins voit le jour en 1973 sous l'impulsion des alpinistes, des associations naturalistes et du Club Alpin Français, soutenus par le député-maire de Briançon, Paul Dijoud.

En intégrant la Barre des Ecrins située à 4102 m d'altitude le Parc national des Ecrins devient le plus haut Parc national d'Europe et aussi le plus étendu sur 93 000 ha d'espaces protégés.

En 1974 le recrutement par concours d'une quarantaine d'agents se fait principalement sur place. La connaissance et la préservation sont dès le début les principes fondamentaux du Parc : tout voir, tout connaître pour mieux préserver.

La faune, la flore mais aussi les patrimoines géologiques et les bâtis sont recensés. Les écosystèmes et leurs fonctionnements sont étudiés en lien avec de nombreuses universités.

Les règles pour la protection de la zone protégée appelée "zone centrale" puis "cœur du parc" sont mises en places. Cette préservation passe aussi par l'entretien des kilomètres de sentiers, de passerelles et la pose de la signalétique (de la gravure manuelle à la sérigraphie). Et on ne compte plus les générations d'enfants des écoles et petits visiteurs sensibilisés à l'environnement, leur patrimoine !

En 50 ans les moyens ont suivis le développement des nouvelles technologies: on est passé des carnets de terrains, à l'arrivée en 1988 des premiers ordinateurs. Les tablettes numériques sont désormais utilisées par tous les gardes-moniteurs.

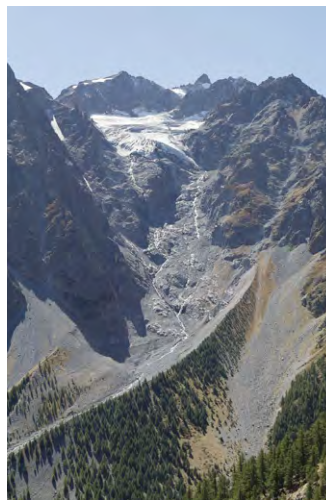
Les 50 prochaines années seront incontestablement orientées par le changement climatique qui va bouleverser les paysages, les ressources et impacter les patrimoines et les pratiques.

i Pour en savoir plus : www.ecrins-parcnational.fr/

Glacier Casset - 2000 - B. NICOLLET



Glacier Casset 2022 - C. COURSIER



Temoins du changement climatiques, la moitié de la superficie des glaciers des Ecrins a disparu en 50 ans et les deux tiers des glaciers auront disparus d'ici 30 ans.

► Le Parc national des Ecrins en quelques dates sur Le Monêtier-les-Bains :

1970

Mission de création à Briançon

1972

Enquête publique pour la création du Parc national

27 MARS 1973

Décret de création du Parc national des Ecrins

1974

1^{er} concours de recrutement des gardes moniteurs

1978

Ouverture du centre d'information au Casset - Ancienne école

1984

Ouverture du centre d'information au Lautaret - Refuge Napoléon

1982

Installation des gardes aux Conchiers dans la "Maison Cadet"

1986

Travaux de création de l'exutoire du lac d'Arsine dans des conditions hivernales difficiles

1986

Implantation de la station de mesures des pollutions atmosphériques au Serre du Cuq - Chirouzas

1987

Travaux de réhabilitation de la carrière du Combeynot au col du Lautaret

2006

Réforme de la loi des Parcs nationaux

21 AVRIL 2009

Nouveau décret du Parc national des Ecrins

2012 & 2013

Charte du Parc national des Ecrins et adhésion de la commune du Monêtier les Bains



PNE

Accueil de 25 000 visiteurs dans les 2 centres chaque année



H. QUELLIER

Suite aux lâchers de 4 bouquetins en 1959, 400 bouquetins sont dénombrés au printemps 2023



M. COULON

Arrivées des chevreuils et des sangliers dans les années 80, retour du loup début des années 90 et retour du cerf dans les années 2000



Carrière du Combeynot :
Réhabilitation du site en 1987



Logo année 1970/80



Logo depuis 1990



R. KECK



Vieilles photos d'équipe : 1983 - 1984 - 1990

Les projets

Le refuge

Après un report d'un an suite à des appels d'offres infructueux et à des prix de construction largement revus à la hausse dans un contexte géopolitique et inflationniste tendu, les travaux de construction du refuge du Clot des Vaches ont démarré le 30 mai dernier.

Il en aura fallu du temps et de l'énergie pour voir aboutir ce projet somme toute petit quant à sa taille mais important quant à ce qu'il représente : le premier refuge de montagne de la vallée de la Guisane !

Avec le soutien des financeurs institutionnels, que nous tenons ici à remercier, c'est un véritable outil de diversification et de mise en valeur de la montagne qui prend forme. Il permettra de faire dormir 30 personnes quasiment 10 mois sur 12 à 2400m d'altitude au cœur du massif des Cerces, haut-lieu de la randonnée été comme hiver.

L'objectif pour cette première année de travaux est de réaliser le soubassement en béton et d'élever la structure bois. Après un hiver de pause, les travaux reprendront au printemps 2024 pour une livraison de l'établissement en fin d'automne.



FINANCEMENTS :

Financé par

Opération soutenue par l'état
 Fond Avenir Montagnes

464 000€



264 300€



376 131€



300 000€



300 000€

CONSTRUCTION DU

REFUGE DU CLOT DES VACHES

UN CHANTIER À FAIBLES NUISANCES

Dans le cadre du label « Bâtiment Durable Méditerranéen » obtenu par le projet, le refuge du Clot des Vaches se doit, dans sa phase chantier, de minimiser son impact environnemental, dans le prolongement naturel des efforts de qualité environnementale mis en place lors de la conception du bâtiment.

Tout chantier de construction génère des nuisances sur l'environnement proche, l'enjeu d'un chantier respectueux de l'environnement est de limiter ces nuisances au bénéfice de l'environnement sensible alentour, des ouvriers et des acteurs de la montagne : bergers, pratiquants, promeneurs notamment ; tout en restant compatibles avec les exigences liées aux pratiques professionnelles du BTP.

POUR SE FAIRE LES INTERVENANTS S'ENGAGENT SUR PLUSIEURS THÈMES :

L'information et la sensibilisation du personnel des entreprises.

La signature de la charte chantier respectueux de l'environnement par tous les intervenants.

Une vigilance particulière sur la propreté du chantier.

L'exécution correcte des procédures de livraison : stationnements des véhicules en vallée, accès au chantier par voie pédestre, livraisons réalisées par hélicoptère.

Limitation des nuisances : Mise en place d'une limite acoustique sur le chantier ainsi que des émissions de poussières et de bruits.

Contrôle de la qualité environnementale des matériaux et produits mis en oeuvre : Les pollutions de proximité sont surveillées de près. Des bacs de rétention seront mis en place pour récupérer les eaux de lavage des outils et bennes.

Production et traitement des déchets : La gestion des déchets du BTP est de la responsabilité de ceux qui les produisent ou les détériorent. La production de déchets est surveillée dès la source (suivi dès la préfabrication en atelier). Sur chantier, les déchets sont stockés et protégés du vent avant d'être descendus et triés en vallée. Les entreprises doivent assurer la traçabilité de 100% des déchets produits.



► Le point sur le projet Pré Coueyneaux

Le logement de la population permanente demeure un sujet crucial pour notre commune. Malheureusement, les leviers d'action à notre disposition ne sont que trop peu nombreux :

- La maîtrise foncière communale en zone constructible est inexistante
- L'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune est très difficilement mobilisable compte-tenu du prix des transactions immobilières sur la commune
- L'ouverture de nouvelles zones à la construction est de plus en plus encadrée et très limitée (avec une nouvelle accentuation des contraintes dans les années à venir)

Néanmoins, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté en février 2020 a identifié le lieu-dit « Pré Coueyneaux » comme zone à urbaniser, permettant d'y construire des logements dont un certain nombre en mixité sociale (35% minimum) avec 20% en habitat collectif, 40% en logement individuel et le reste en logement intermédiaire.

Afin de maîtriser le devenir de cette zone, le conseil municipal a décidé de recourir à l'Etablissement Public Foncier de la région Provence Alpes Côte d'Azur (EPF) pour acquérir l'ensemble des parcelles de ce secteur (la commune en possédant déjà une partie) pour ensuite trouver des opérateurs capables d'aménager ce lieu selon le programme défini par la commune.

Ce programme est aujourd'hui en cours de finalisation, en collaboration avec l'EPF et les cabinets conseils, ce qui permettra de rentrer prochainement dans une phase d'acquisition des parcelles; la volonté du conseil municipal étant de proposer un maximum de logement en accession aidée ou en locatif social.

D'autres pistes sont à l'étude pour favoriser l'implantation d'une population permanente et font l'objet, pour partie, de la révision du PLU en cours.

► Le projet hôtelier du Gros Moutas

Comme nous nous efforçons de mettre en œuvre des moyens pour favoriser le maintien et/ou l'implantation d'une population permanente, nous nous engageons également dans l'avenir économique de notre destination en favorisant l'arrivée d'opérateurs touristiques d'envergure nationale et/ou internationale permettant à nos socioprofessionnels, quels qu'ils soient, de bénéficier d'une clientèle régulière, sur des saisons touristiques que nous souhaitons plus longues, été comme hiver, grâce à une diversité de nos activités bien au-delà du ski.

Pour cela, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté en février 2020, et soumis à concertation et avis du public, a confirmé la zone du Gros Moutas comme seul et unique lieu d'accueil de ces infrastructures. Sur la base des éléments inscrits dans le PLU, nous avons lancé un appel à manifestations d'intérêt afin de solliciter des opérateurs potentiellement intéressés.

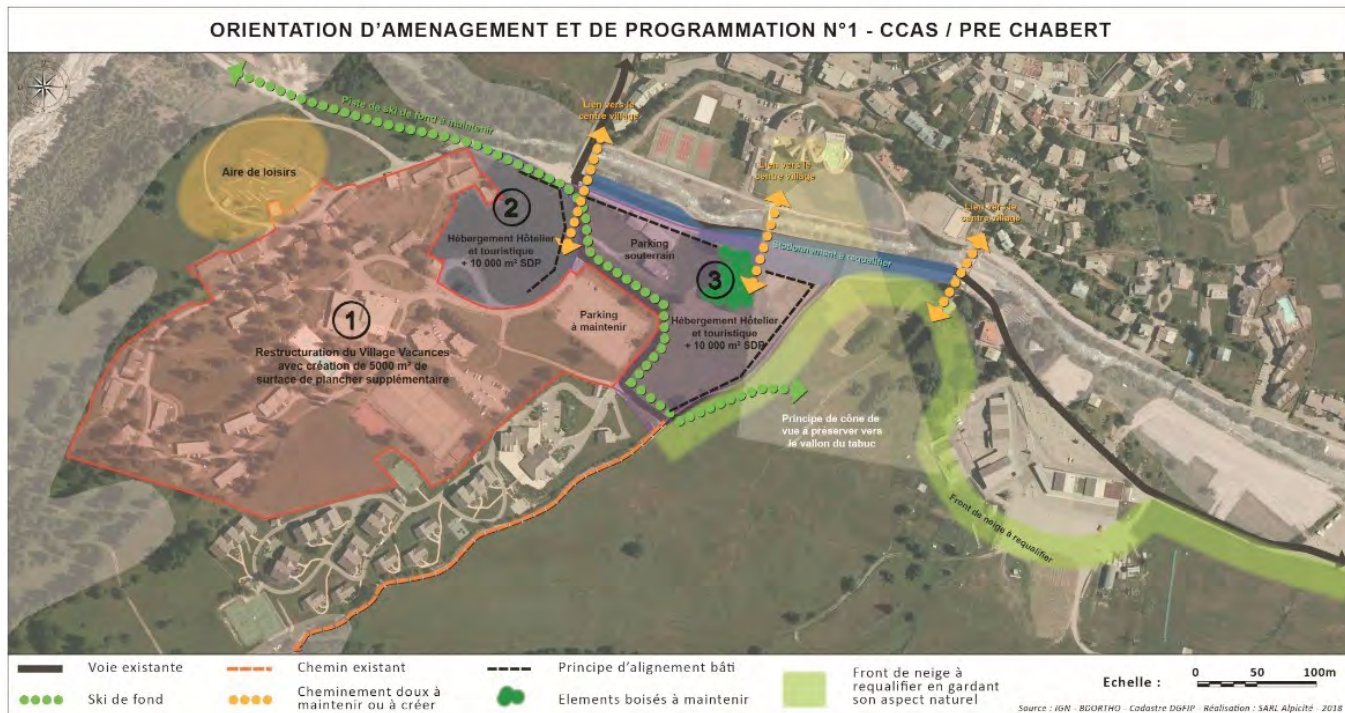
Cet appel à candidatures n'a concerné que le secteur n°3 de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°1 inscrite au PLU, pour lequel les municipalités successives se sont impliquées depuis près de 20 ans afin d'en avoir la maîtrise foncière.

LES PRÉREQUIS DEMANDÉS

AUX OPÉRATEURS ÉTAIENT LES SUIVANTS :

- Construction d'un hôtel et d'une résidence de tourisme (la répartition des lits entre les 2 infrastructures ainsi que la gamme d'hébergements proposée étant laissées à l'appréciation des candidats)
- Le nombre de lits minimum était de 600 afin de correspondre aux obligations demandées dans la délégation de service public du domaine skiable signée en 2017
- Un engagement dans la pérennité de commercialisation de ces lits chauds par la signature d'une convention d'aménagement touristique, dite loi montagne
- Le maintien de la maison de la nature et des associations en l'état ou son intégration dans une nouvelle infrastructure
- La remise à la commune d'une surface de 150m² de logements destinés à accueillir du personnel saisonnier
- La création d'un parking public souterrain de 250 places (prérequis également inscrit dans le PLU)
- La remise à la commune d'une surface commerciale de 350m² destinée à accueillir les différents prestataires actuellement installés dans le bâtiment du Gros Moutas

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION N°1 - CCAS / PRE CHABERT



Extrait du Plan Local d'Urbanisme – OAP n° 1 – adopté le 13/02/20

Au-delà de ces éléments de programmation, le cahier des charges a fait état de nombreuses contraintes architecturales et de respect des lieux afin d'assurer une bonne intégration paysagère et urbanistique du programme ainsi que la prise en compte de son environnement. Parmi tous les opérateurs touristiques exerçant dans les Alpes, seuls 3 ont donc remis un dossier assez qualitatif et complet pour être admis à déposer une offre (cf. L'écho du Monêtier n°5).

Ces dossiers avaient tous comme point commun une offre d'hébergement haut de gamme, aujourd'hui seule vectrice d'équilibre financier face à un coût de construction croissant ; à la forte demande pour ce genre de produits ; à un placement de la destination « Serre Chevalier Vallée Briançon » plutôt destiné à cette clientèle.

Le groupement retenu (OASIS/PROMEO) a été le mieux placé grâce à une offre commerciale pleinement réfléchie, sur une période longue (300 jours par an) et avec des opérateurs (Néméa et Mercure) bénéficiant d'une solide implantation et des capacités financières pour assurer cette volonté d'allongement des saisons avec une offre destinée à plusieurs types de clientèle et une complémentarité entre typologie d'hébergements en fonction des saisons et des demandes.

Cette réflexion commerciale poussée a peut-être donné une mauvaise image du projet lors de la présentation du 8 février dernier à la salle du dôme et qui a donné lieu à de nombreuses remarques de la population ou de personnes fréquentant le Monêtier de manière ponctuelle.

Aujourd'hui, les études préalables sont terminées et le projet va pouvoir être dessiné dans le détail et donner lieu à une autre réunion d'information durant laquelle tous les éléments du programme pourront être abordés (la date sera communiquée ultérieurement car non connue à ce jour).

Sur le fondement même du projet, notre économie est très majoritairement tournée vers le tourisme. Ce tourisme devra s'adapter, et il commence à le faire, aux nouvelles attentes des clients et aux conséquences du changement climatique. Néanmoins, l'activité touristique demeurera le pilier de notre économie et la présence d'infrastructures de qualité pour héberger nos visiteurs reste indispensable pour permettre à notre territoire de demeurer attractif et pourvoyeur d'emplois (préalable nécessaire à la fixation d'une population). Les structures existantes sont vieillissantes et leur réhabilitation, même si elle est souhaitée et encouragée (un travail précis est actuellement mené dans toute la vallée sur le sujet via le SIVM), n'est pas garantie et dépasse la simple volonté des communes. Seuls 3 hôtels subsistent aujourd'hui dans le bourg du Monêtier, qui accueille également 2 résidences de tourisme qui ne peuvent pas faire face à la demande et 1 seul centre de vacances. Nous avons donc besoin de lits commercialisés (dits lits chauds) permettant de constituer un vivier potentiel de clients suffisant pour faire vivre nos commerces. Soyez-en assurés, cette volonté n'obture pas celle de voir ces infrastructures plus respectueuses de l'environnement et inscrites en lien direct avec l'existant, ce qui est le cas du projet proposé.

Le SIVM

PROJET DE LA VIA GUISANE : UN PROJET DE MOBILITÉ DOUCE ADAPTÉ AUX TERRITOIRES

➤ Un projet de longue date

Le projet de la Via Guisane est né en 2010 afin de promouvoir une mobilité douce et limiter l'usage de la voiture dans la vallée. Une première tentative a été lancée cette même année. Cependant, ce projet a été abandonné en 2015 après l'avis négatif et les nombreuses remarques du commissaire enquêteur. Aucune réponse positive n'a été trouvée pour remédier à ces nombreux problèmes. De plus, de nombreux habitants et associations se sont vivement opposés au projet lors de l'enquête publique. Ainsi, le préfet a décidé de ne pas donner suite au projet.

➤ Un projet relancé par les élus locaux

Les élus de la vallée de la Guisane ont décidé en 2017 de relancer le projet. Les concertations menées par le SIVM de Serre-Chevalier en 2019 sur les communes de la vallée ont permis la participation du public et de gagner son adhésion. Les différents avis (locaux, agriculteurs...) et l'étude d'impact (rendue en juin 2020) ont permis d'adapter le tracé de 2013 aux différents enjeux environnementaux et économiques.

Le tracé définitif de la Via Guisane a été arrêté en 2021. Le cheminement arrêté propose au public de découvrir le patrimoine de la vallée (paysages, patrimoine bâti ou naturel) en limitant son impact sur les activités agricoles et environnementales.

Des arrêts seront prévus tout au long du trajet pour permettre aux usagers de se reposer et profiter des paysages.

➤ Une procédure en préparation

Le projet de la Via Guisane nécessite une longue procédure pour être menée à son terme. Le SIVM de Serre-Chevalier travaille en partenariat avec la société Marceleon sur l'établissement des états parcellaires afin d'identifier les propriétaires concernés par le tracé de la Via Guisane.

Ainsi, le montage du dossier administratif se déroulera durant toute l'année 2023. En parallèle, un autre travail de réflexion est en cours quant à la programmation des travaux d'aménagement à prévoir.

➤ L'équipe se renforce

Le SIVM de Serre Chevalier accueille un nouveau stagiaire : Thibault FREYCHET.

Suite à une licence de droit public effectuée à Lyon, Thibault s'est engagé dans un master en droit de l'environnement et de l'urbanisme à Narbonne (Université de Perpignan). C'est dans le cadre de son master 2 qu'il effectuera son stage de 6 mois (d'avril à septembre) au sein du SIVM de Serre-Chevalier. Sa mission principale est de travailler sur le projet de la Via Guisane. En parallèle, Thibault travaillera sur la modification des statuts du SIVM de Serre-Chevalier afin de les mettre à jour.



Infos

Vie du village

➤ Bilan du cinéma

Sous gestion communale depuis 10 ans, le cinéma « Lumière » du Monêtier est reconnu pour sa programmation et pour le lien que nos 2 projectionnistes successifs (Yann et maintenant Richard) ont pu nouer avec les spectateurs.

Contrairement aux salles nationales, le cinéma du Monêtier voit croître sa fréquentation avec une hausse de plus de 30% sur les 10 premières semaines de 2023 comparé à la même période de 2022. Le festival « La folie des grandeurs » dont la première édition a eu lieu en août dernier reviendra pour une seconde édition durant les vacances de la Toussaint 2023.

➤ Le centre médical

Cela va faire bientôt un an que nos médecins libéraux se sont installés au cabinet médical du Monêtier.

D'un médecin en juillet 2022, ce sont désormais trois médecins qui sont présents tout au long de l'année, renforcés par 2 confrères durant la saison d'hiver et accompagnés par une secrétaire médicale. L'activité de cet hiver a été plutôt soutenue et le cabinet a accueilli de nombreux secours sur pistes, en provenance de toute la vallée (plus de 400).

Pour cet été, le cabinet sera ouvert tous les jours, avec des permanences les après-midis durant les weekends ; les rendez-vous se prennent en ligne sur la plateforme KELDOC, par téléphone au 04.92.24.42.54 ou sur place.

À noter que le Dr TISSOT peut désormais effectuer des consultations de petite dermatologie, principalement dans l'inspection des grains de beauté.

À compter du mois de septembre, le cabinet médical bénéficiera du dispositif Asalée avec la présence d'une infirmière qui proposera :

- Une éducation thérapeutique personnalisée d'un patient par une infirmière en équipe avec son médecin
- Au patient de s'approprier sa pathologie, et de devenir plus autonome et acteur.
- Une amélioration de la prise en charge des patients grâce au dialogue et au suivi régulier

Pour quelles situations ?


Les infirmières rencontrent en consultation les patients concernés par :

- Le diabète et le pré-diabète
- Les risques cardiovasculaires
- La BPCO ou l'asthme
- Les troubles du sommeil

Elles font également :

- Le repérage des troubles cognitifs
- Le dépistage précoce et l'accompagnement de l'enfant et adolescent en surpoids
- L'accompagnement au sevrage tabagique

De plus, elles participent aux campagnes collectives de dépistage de certains cancers (mammographies, frottis col de l'utérus, et dépistage du cancer colorectal).

 Tous les renseignements sur www.asalee.org ou au cabinet médical.

Horaires des déchèteries

SITE	JOURS	ÉTÉ		HIVER	
		du 2 mai au 30 septembre		du 1 ^{er} octobre au 30 avril	
Fontchristianne Route du col de l'izoard - 05100 Briançon	du lundi au samedi	9h-12h	13h30-17h30	9h30-12h	13h30-17h
Clot Jouffrey La Gérardie - 05330 St Chaffrey	du lundi au samedi	9h-12h	13h30-17h30	9h30-12h	13h30-17h
Guisane Route des Guibertès - 05220 Le Monêtier-Les-Bains	mardi jeudi samedi	9h-12h	13h30-17h30 <small>* le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30</small>	9h30-12h	13h30-17h
Haute Romanche Le Grand Clot, Rd1091 - 05320 La Grave	mercredi samedi		13h30 -16h30		13h30-16h30

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Vous pouvez localiser les déchèteries sur le portail Géomas

GÉOMAS



service.dechets@ccbrianconnais.fr - www.ccbrianconnais.fr



➤ Déchèterie

La Communauté de Communes du Briançonnais va expérimenter, à compter du 2 mai et jusqu'au 30 septembre 2023, l'ouverture d'une demi-journée supplémentaire de la déchèterie de la Guisane.

Elle sera donc ouverte, en plus des horaires habituels, le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30.

➤ La corvée citoyenne

La corvée citoyenne s'est déroulée le samedi 3 juin.

Avec la bonne volonté de nombreux habitants de la commune, plusieurs lieux ont été nettoyés et mis en valeur : le cimetière du Lauzet, le chemin d'accès au Puy du Cros, le canal de ville...

Merci à tous pour votre implication dans l'amélioration du cadre de vie de notre village.



➤ Les services de secours et de sécurité

Sur tous les fronts : respect des règles de stationnement et de circulation, prévention, lutte contre le camping sauvage, surveillance des chantiers et de la voirie, gestion des cimetières, sécurité lors de la traversée de l'école ou des opérations de déneigement ou encore surveillance générale, les 2 agents permanents de la police municipale ont du pain sur la planche. Renforcés l'hiver, et désormais l'été, par un agent de surveillance de la voie publique, ils se préparent actuellement pour une saison estivale que nous espérons la meilleure possible.



Nos deux policiers accompagnés de Vincent Tireau, nouvel ASVP.

➤ Centre d'incendie et de secours (CIS) de Serre Chevalier

Activités opérationnelles période de décembre 2022 à avril 2023

Le CIS de Serre Chevalier est composé de 38 personnels, soit 24 hommes et 14 femmes, tous sapeurs pompiers volontaires (SPV).

L'âge moyen est de 35 ans. Le secteur opérationnel s'étend des cols du Lautaret et du Galibier (limite de commune de Monétier-les-Bains) jusqu'au parc des Colombiers (limite commune de la Salle-les-Alpes).

Le nombre d'intervention est de 159 sorties de secours, répartis de la façon suivante : 73% de secours à personnes, 12,6% de lutte contre les feux, le reste en opérations diverses et piquets de sécurité.

Toute la difficulté se concentre dans la disponibilité journalière des SPV. En effet, la majorité des personnes travaille en collaboration avec le secteur du tourisme, très sollicité pendant cette période.

Il a donc fallu trouver des adaptations afin d'avoir à disposition en permanence un effectif suffisant pour assurer les secours d'une population qui peut parfois être multipliée par 20 sur l'ensemble de la vallée !

Ce dispositif a été présenté aux maires des communes et au président du service départemental d'incendie et de secours :

- réaliser deux conventions de travail déporté au CIS : les mercredis et jeudis de la saison hivernale,
- complété pendant les vacances scolaires par un SPV du centre, présent en caserne de 8h30 à 17h30 les autres jours, pris en charge par les communes du Monétier-les-Bains et de La Salle-les-Alpes.

Ce dispositif s'est montré efficace puisque l'ensemble des interventions a été assuré. Merci aux personnes qui se sont impliquées : l'ensemble des élus mais aussi les employeurs qui ont libéré les personnels pour assurer les interventions.

Enfin, ce dispositif n'aurait pas pu être mis en place sans l'engagement des SPV du centre de secours qui prennent de leur temps pour assurer les interventions, se former et assurer l'entretien de notre CIS.

Merci à Claude BARRE qui a pris sa retraite des pompiers après plus de 40 années passées au service de la population.

Si cet engagement citoyen vous intéresse, nous avons besoin de vous !



➤ Le Casset : village d'alpinisme des Écrins

La haute montagne fait l'identité de nos territoires alpins et plus particulièrement sur le massif des Écrins : 2ème site d'alpinisme en France avec des sommets à plus de 4 000 m et les glaciers qui les accompagnent. De fait, l'alpinisme est particulièrement au cœur de l'économie des Hautes-Alpes et fait partie de la culture de ses habitants.

À la suite d'un appel à projets du programme opérationnel interrégional FEDER du massif des Alpes, l'agence de développement des Hautes-Alpes, en partenariat avec le Parc national des Écrins, a présenté un dossier de subvention auprès de la Région SUD (autorité de gestion du fonds européen de développement régional) concernant le projet « Villages d'alpinisme des Écrins ».

Ce projet est issu des premières étapes de travail réalisé dans le cadre d'une opération subventionnée par le FEDER POIA « Grandes itinérances alpines dans les Écrins » portée par le Parc national des Écrins. Avec un calendrier de réalisation sur 2 ans (2021 et 2022), le projet vise à renforcer l'attractivité du massif des Écrins en valorisant les grands sites d'accueils et les communes portes d'entrées du Parc.

Avec la collaboration des guides de Serre-Chevalier, deux sites ont été retenus et aménagés sur la commune pour favoriser l'apprentissage et l'enseignement de l'alpinisme : Les blocs du Casset et le Pantalon.

➤ Des topo guides « Ecoles d'alpinisme des Écrins » sont à votre disposition en mairie.

➤ Remerciements Etienne Piegay

Un grand merci à M. Etienne Piegay qui depuis de nombreuses années contribue de façon bénévole et désintéressée à la propreté du village. Son outil de préhension à la main, il parcourt la commune à la recherche de déchets qui polluent notre village de montagne. C'est une belle action et un bel exemple à suivre.



➤ Food truck été

Un nouvel appel à candidatures a été lancé au printemps pour l'occupation de 2 emplacements dédiés à des food truck : l'île du moulin et le plan d'eau du Casset. C'est ainsi que « **Mémé dans les orties** » fera son retour cet été sur l'île du moulin et que « **Les Embuscass** » débarqueront aux abords du plan d'eau du Casset dans leur bus dédié à la restauration.

En fonction de la fréquentation de ces emplacements, la construction de structures pérennes pourrait être envisagée.

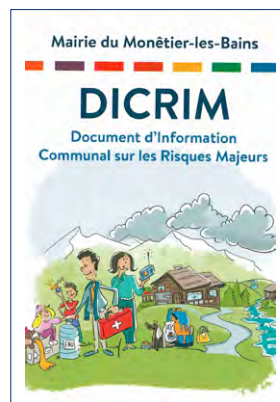


➤ Les chantiers dans le centre du village

Des rues étroites, une fréquentation accentuée en saison, des périodes de chantier restreintes en montagne, la nécessité de maintenir certains accès, la viabilité hivernale ... toute une série de facteurs qui ont conduit depuis plusieurs années les municipalités à organiser le déroulement des chantiers dans nos centres anciens.

Un arrêté général portant réglementation des chantiers sur le territoire communal est venu préciser en 2021 les droits et les devoirs des pétitionnaires dans le cadre de la tenue des chantiers. La propreté, la clôture et la sécurité sont autant d'éléments de bon sens rappelés dans cet arrêté. Il y est également fait état des règles d'occupation du domaine public pour mener à bien ces chantiers. Ce dernier point a pu faire l'objet d'incompréhensions qui ont été levées lors d'une réunion tenue avec les entreprises du bâtiment. Certaines remarques retenues ont fait évoluer cet arrêté afin de clarifier les règles d'occupation du domaine public. Mais que les choses soient claires, les chantiers n'ont jamais été interdits, seule l'occupation du domaine public est réglementée voire interdite dans certaines rues à certaines périodes. Un arrêté municipal, vient, en début de chaque période touristique, préciser les voies où l'occupation du domaine public est strictement interdite pour les chantiers. La voirie non mentionnée dans cet arrêté peut être occupée avec autorisation à solliciter auprès des services techniques au moins 10 jours avant.

➤ DICRIM



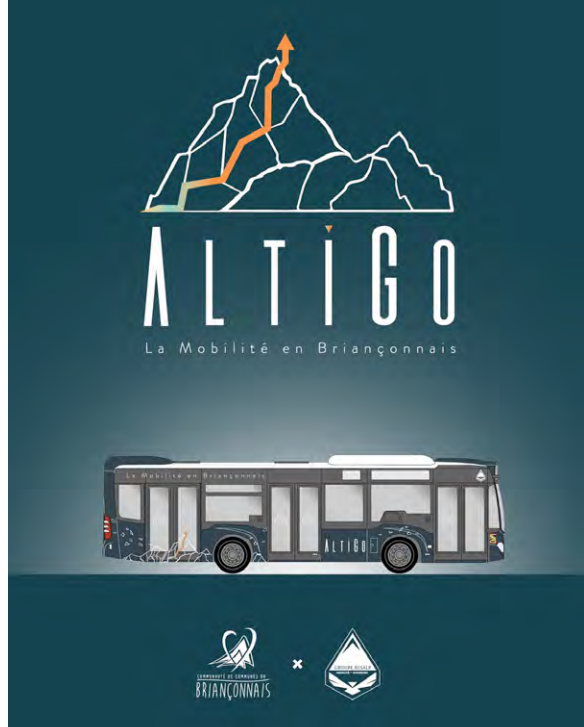
La dernière version datait de 2015. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs a été revu de manière conjointe avec les communes de La Salle les Alpes et de St Chaffrey (même mise en forme) avec qui nous partageons, entre autres, toutes ces problématiques mais également les réponses à y apporter. Distribué par la Poste dans vos boîtes aux lettres, il est également disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site web de la mairie sur la page « **Ma commune face aux risques** ».



➤ RV pièces d'identité

Les prises de rendez-vous pour les pièces d'identité (CNI et Passeport) se prennent désormais en ligne.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet : www.monetier.com



> Modification des abonnements de transports scolaires

Les services de transports du briançonnais ont évolué au 1^{er} mai dernier au sein du nouveau réseau urbain de Briançon devenu ALTIGO.

Au 1^{er} septembre 2023, le réseau couvrira définitivement l'ensemble de la Communauté de Communes du Briançonnais et toutes les lignes opérées par ZOU ! sur le périmètre intercommunal seront dorénavant intégrées au réseau ALTIGO, le nouveau réseau de transport.

Concrètement, votre enfant bénéficiera de l'ensemble des services de transport du réseau ALTIGO grâce à un abonnement scolaire au sein du réseau urbain de Briançon, de Montgenèvre à la Grave en passant par toutes les communes de la vallée de Serre-Chevalier. Ils circuleront librement sur tout le territoire toute l'année !

Le coût annuel de cet abonnement sera de 60€ pour les 6-10 ans et de 120€ pour les 11-24 ans, avec un abattement de 50% à partir du 2^{ème} enfant. Une tarification sociale a par ailleurs été mise en place et fera bénéficier d'un tarif dégressif aux revenus les plus faibles.

Les enfants scolarisés aux collèges des Garçons, Vauban ou au Lycée d'Altitude sont concernés par cette évolution.

Aussi, la prochaine inscription aux services de transports scolaires pour l'année 2023/2024 se fera avant le 30 juillet 2023 :

- Sur le site internet d'ALTIGO www.monaltigo.fr
- En agence ALTIGO située Place de Suse à Briançon

Pour les élèves restant à l'école primaire, la commune continue d'organiser le transport scolaire dans les mêmes dispositions que les années précédentes.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet www.monaltigo.com, venir en agence ou appeler au 04 92 20 47 10

> Centre aéré

Après l'association « La Ruche » puis la MJC du Briançonnais et le centre « Zanziruche », la commune a repris en 2022 la gestion directe du centre de loisirs sans hébergement (ou centre aéré). L'association « Aventures Vacances Energie » avait assurée l'animation l'été dernier mais cette année la commune, en collaboration étroite avec la commune de La Salle les Alpes qui participe au fonctionnement du centre, a procédé directement au recrutement du directeur et des 4 animateurs nécessaires à l'ouverture de la structure. Les modalités d'inscriptions n'évolueront pas.

La Communauté de Communes du Briançonnais, dans le cadre du Centre Social Intercommunal, est amenée à reprendre le flambeau pour l'été 2024.

> Benjamin Védrines, nouvel ambassadeur Serre-Che

Les ambassadeurs ont pour vocation de faire rayonner la Station de Serre-Chevalier à travers le monde par leurs exploits sportifs. Nouvellement nommé ambassadeur « Alpinisme », Benjamin Védrines, résident du Monétier les Bains a déjà plusieurs exploits à son actif.

Voici les derniers en date :

- **10 avril 2023** : Record de vitesse entre Chamonix et Zermatt, par l'itinéraire dit de la Haute Route, avec Samuel Équy
- **15 février 2023** : Face nord des Grandes Jorasses, Voie Gousseault – Desmaison en 15h depuis Chamonix jusqu'au sommet avec Léo Billon
- **19 juillet 2022** : Pakistan, record d'ascension du Broad Peak (8051m) en 7h28 depuis le camp de base (3200m de dénivelé) et premier décollage de l'histoire en parapente depuis le sommet.

Nous lui souhaitons pleins de belles aventures !



Les festivités

Programme des animations de l'été

- **Col réservé du Galibier** : jeudi 6 juillet, jeudi 20 juillet et jeudi 17 août
- **X-Sports Summer Show au pumptrack**
(journée initiation BMX, VTT 2 shows) : le vendredi 14 juillet
- **Feu d'artifice de Briançon** : le vendredi 14 juillet
- **Feu d'artifice intercommunal à la Salle Les Alpes** le samedi 15 juillet
- **Pétanque Show** : le mercredi 2 août
- **Fête du Bois** : le samedi 5 et dimanche 6 août
- **Bal des Pompiers** : le lundi 14 août
- **Festival de Gospel** : du 9 au 15 août
- **Serre Chevalier Summer Jazz Festival** : du 16 au 19 août
- **Foire aux Bestiaux** : samedi 9 septembre
- **Serre Chevalier Trail** : samedi 9 et dimanche 10 septembre



Fête de l'automne des Lauzenins

FÊTE DE L' AUTOMNE

**VIDE GRENIER
VENTE DE PAIN**

BALLADE A PONEY **GRILLADE BUVETTE** **ANIMATION MUSIQUE**

**DIMANCHE
22 OCTOBRE**

AU LAUZET

ASSOCIATION LES LAUZENINS

Célébrations dans les chapelles de montagne

DATE	HEURE	CHAPELLE	HAMEAU
Samedi 8 Juillet	10h30	Saint-Antoine	Charvet
Vendredi 14 Juillet	10h30	ND du Mont Carmel	L'Alpe du Lauzet
Lundi 17 Juillet	10h30	Saint-Alexis	Puy du Cros
Judi 20 Juillet	10h30	Sainte-Marguerite	Les Sagnières
Mercredi 26 Juillet	10h30	Sainte-Anne	Puy Chevalier
Vendredi 11 août	10h30	Chapelle des fudillés	Col du Lautaret
Samedi 12 août	10h00	ND des Neiges	Les Grangettes
Mercredi 16 août	10h30	Saint-Roch	Le Lauzet
Samedi 19 août	10h30	Saint-Michel	Peyra Juana
Samedi 26 août	10h30	Sainte-Elisabeth	Puy Jumar
Vendredi 8 sept	11h00	Nativité de la Vierge	Le Freyssinet
Dimanche 24 sept	11h00	Sainte-Victoire	Serre-Barbin



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Au-delà des activités principales que sont l'aide au maintien à domicile, le portage des repas et les colis de Noël, le CCAS s'efforce de renforcer le lien social dans notre commune.

Les ateliers intergénérationnels, lancés en 2022, rencontrent un franc succès et permettent aux plus jeunes comme aux plus anciens, de partager un bon moment autour d'une activité manuelle ou de la découverte du village.

Nous tenons à remercier les membres du conseil d'administration, les agents ainsi que les associations des Epis d'Or et Sans soucis pour leur implication dans ces ateliers.

➤ Les 100 ans de Mme Boitte née Bonnardel Hélène

Le 5 janvier dernier, Mme Hélène Boitte Bonnardel a fêté son 100ème anniversaire. La doyenne du village nous a accueillis dans sa maison remplie de fleurs et de cadeaux. Nombreux étaient les témoignages de sympathie et d'amitié ce jour-là. Les enfants, pendant la garderie périscolaire, avaient confectionné pour l'occasion une belle carte pleine de couleurs pour souhaiter un bon anniversaire à Hélène. Nous souhaitons à Mme Boitte une très bonne santé !



➤ Atelier intergénérationnel Bricolages de Noël



➤ Atelier intergénérationnel Printemps Patrimoine



➤ Thé dansant du printemps

Le CCAS a organisé un thé dansant le dimanche 14 mai afin de passer un moment agréable autour d'un goûter en musique. Malheureusement cet évènement n'a pas rencontré le succès escompté...



CCAS : renseignements en mairie
04.92.24.40.04 ou ccas@monetier.com
Possibilité de rencontrer sur Monétier-les-Bains l'assistant social du département.
Prise de rendez-vous auprès de la Maison des Solidarités de Briançon : 04 86 15 32 00

Vie scolaire & périscolaire

➤ Classe de PS/MS

Ce printemps, les élèves de la classe de PS/MS ont pu s'essayer à la technique des films d'animation. Au fil des semaines ils sont devenus de plus en plus autonomes dans la création des décors, des scénarii et dans l'animation des personnages. Le projet s'est clôturé par une projection au cinéma municipal de l'ensemble des œuvres des élèves !



➤ Classe de CM1/CM2

Éducation au développement durable en classe de CM : les élèves ont été accueillis par la CCB et l'ESF pour une activité de ramassage des déchets au pied des pistes de ski. 50 kg de déchets ont pu être ramassés puis triés.

La classe des CM a participé à un voyage scolaire de fin d'année sur le thème de l'astronomie à Baratier pendant une semaine.

➤ Classe de GS/CP

Projet « petites bêtes » : Les GS/CP et les CE1/CE2 sont sortis avec un garde du Parc National des Ecrins pour étudier les insectes.



➤ Classe de CE1/CE2

Laetitia Cuvelier, poétesse, a choisi l'école du Monétier comme résidence d'auteure pour quelques semaines au printemps. Les élèves de CE1-CE2 ont ainsi pu écouter et créer des poèmes. Ils les ont ensuite tapés sur des machines à écrire et mis en forme en "livre-cabane". Une expérience très riche pour les élèves !

Pour la sortie de fin d'année, la classe a passé une nuit au refuge de l'Alpe de Villar d'Arène.



➤ Fête du printemps vendredi 14 avril

Les élèves de l'école ont été accompagnés par les enfants de la crèche pour fêter le printemps en musique dans les rues du village !



➤ Temps périscolaire

Nos petits « chérubins » sont toujours bien occupés à la garderie périscolaire. Les ATSEM ne cessent de se surpasser pour trouver toute sorte de jeux; créatifs, sportifs, de compétition, des animations afin de rendre ce temps après l'école le plus animé et le plus agréable possible : la chasse aux œufs pour Pâques, la confection d'un arbre en papier, la boum, la création de montgolfières, la réalisation de la fresque pour la salle de sieste et bien d'autres ...

Merci à elles de veillez aussi bien sur nos enfants !



Le personnel communal



➤ Aurore GENTY

a été recruté le 6 mars en tant qu'agent polyvalent, en charge de la livraison des repas, de renfort à la cantine scolaire et de l'entretien des locaux communaux.



➤ Sandra GOUDISSARD

gestionnaire comptable est arrivée depuis le 11 avril.

➤ Etienne FORTUNIER

notre fidèle saisonnier nous a rejoint pour la saison d'été au sein des services techniques depuis le 5 juin.

➤ Vincent TIREAU

Un ASVP a été recruté pour la saison estivale à compter du 1^{er} juin.

Pour les tennis municipaux **Franck DAMARIUS** a repris ses fonctions le 29 mai 2023, ainsi que **Justin TALLARON** et **Jean-Paul CACHA** au camping, depuis le 3 mai.

➤ Les médiatrices pastorales :

Odavie PERE a pris ses fonctions le 5 juin. Elle a été rejointe le 28 juin par **Katia SUKIENNIK**.



Face à l'accroissement de l'activité estivale en montagne et à la multiplicité des usages de cette dernière (randonnée, VTT, via ferrata mais aussi activité pastorale), la cohabitation pouvait devenir quelque fois difficile. La présence de chiens de protection, rendue nécessaire par la prédation du loup, a également pu faire l'objet de tensions face à des visiteurs peu préparés à de telles rencontres. Afin de mieux vivre ensemble dans ces grands espaces naturels, le métier de médiateur pastoral est apparu. A compter de cet été, la commune du Monêtier-les-Bains a décidé de renforcer son équipe saisonnière avec la présence de 2 médiatrices pastorales sur nos alpages; elles seront également présentes lors d'évènements organisés sur la commune pour sensibiliser nos visiteurs sur leur métier sur l'activité pastorale; des actions de communication seront également conduites en direction des prestataires d'activité et des gros hébergeurs qui pratiquent des sorties organisées en montagne.

MÉDIATEUR-MÉDIATRICE PASTORAL

Bergers Eleveurs Randonneurs VTTistes Touristes. Vacanciers
Professionnels de la montagne et d'activités de pleine nature
Personnes pratiquant des activités de loisir en montagne

Nous sommes là dans le but de développer une meilleure compréhension et cohabitation entre les acteurs principaux du territoire. Vous pourrez nous trouver sur les sentiers de randonnée et nous reconnaître grâce à notre tenue !

Maintenant, je sais qui vous êtes et je pourrai venir vous poser des questions quand je vous croiserai sur les chemins de randonnée

Le médiateur est la personne qui facilite les relations entre tous les acteurs de la montagne

Commune du Monêtier-les-Bains
Savoie Chevalier Vallée

06.08.06.11.30 / 06.72.12.02.80
mediatrice.pastorale@monetier.com



www.monetier.com

État civil *

➤ Ils sont nés :

Billie BOCOS, née le 14 janvier 2023

Marylou GOUEL, née le 3 mars 2023

Eloise FAURE, née le 25 avril 2023

Ayden VARONDIN, né le 26 avril 2023

➤ Baptême civil :

Lucas VIEULE, le 6 mai 2023

Eléa REY, le 27 mai 2023

➤ Ils se sont mariés :

Marie Guilmeé FERRERE et Olivier BRABANT, le 18 mars 2023

Stéphanie GIBBS et Vincent MENUT, le 8 avril 2023

Véronique SAUVAGET et Eric LOMBARD, le 20 mai 2023

➤ Ils se sont pacsés :

Thaïs MATTANA et Simon ASTIER, le 5 décembre 2022

➤ Ils nous ont quittés :

Roger BELLOT, le 29 janvier 2023

Anne Marie BUISSON, née GROSS, le 9 février 2023

Louis BELLOT, le 23 février 2023

Jacques LUTERNAUER, le 5 mars 2023

* Liste établie après accord des familles et des ayants droits

Numéros utiles

Police municipale : 04 92 46 55 74

Gendarmerie Saint-Chaffrey : 04 92 24 00 56

Pompiers : 18

N° Urgence européen : 112

Pharmacie Monétier : 04 92 24 44 70

Cabinet médical Monétier : 04 92 24 42 54

Services techniques : 04 92 24 56 23

Services techniques – Astreinte

(urgence uniquement) : 06 42 44 95 34

SUEZ – SEERC (Assainissement) : 09 77 42 94 31

SPL Services Eau Haute Durance : 04 92 20 57 57

CCB – Ordures ménagères : 04 92 54 52 52

Infos Routes 05 : 04 65 03 00 05

Office du Tourisme Serre-Chevalier : 04 92 24 98 98

Micro-crèche Les Eterlous : 04 92 55 42 46

CCB : 04 92 21 35 97